

# LE PÔLE DOMICILE

« L'hôpital hors les murs au service de tous et notamment des populations vulnérables... »



L'idée de la création d'un pôle Domicile est née en 2016, à l'initiative d'Antoine Dubout, Président du Conseil d'Administration, et de Jean-Pierre Fabre, Président adjoint du Conseil d'Administration, qui ont souhaité s'engager dans une réflexion sur la prise en charge de la Personne Agée à l'hôpital et sur l'absolue nécessité de mise en place d'une offre adaptée de parcours de soins et de santé.

*L'évolution sociétale, notamment démographique et sanitaire, doit en effet nous conduire à repenser le rapport à l'hôpital et à être en capacité de répondre à des besoins en santé en favorisant le maintien et l'autonomie à domicile (...).*

*Le modèle actuel, centré sur les établissements, qu'ils soient sanitaires ou médico-sociaux est dans une impasse en générant des discontinuités dans les prises en charge parfois préjudiciables aux patients, notamment les plus fragiles, les plus âgés.*

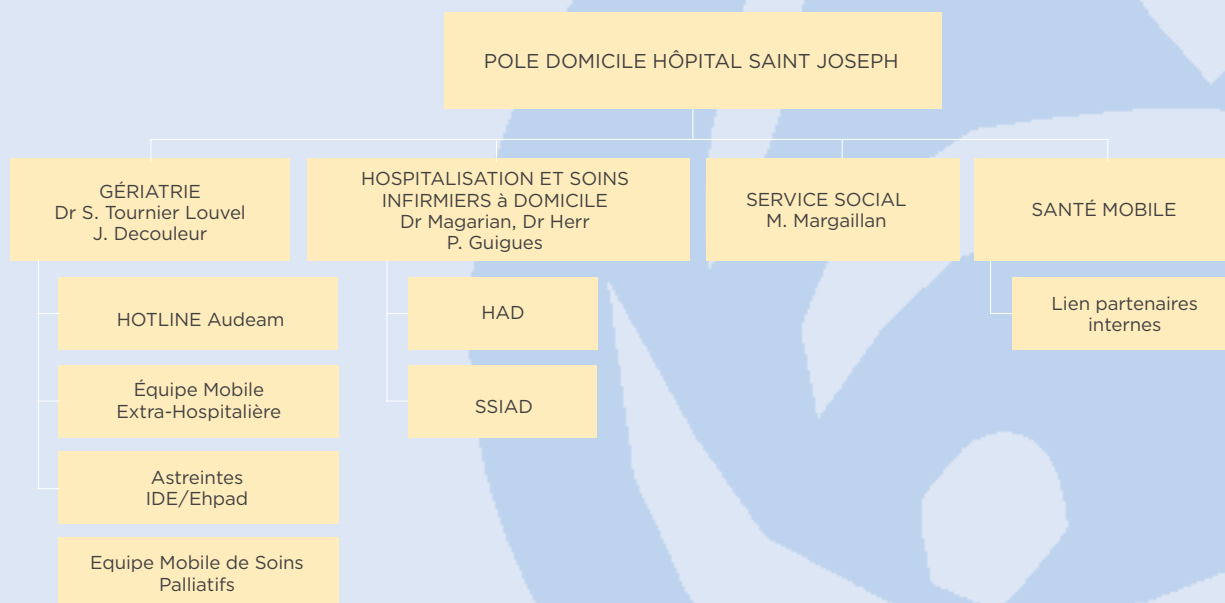
*Ainsi, la suppression des barrières de tous ordres (administratives, juridiques, financières, physiques, entre les établissements de santé, EHPAD, domiciles) est une condition nécessaire pour mettre en place cette offre de parcours centrée sur le patient et non plus sur les établissements.*

C'est ainsi qu'Antoine Dubout explique les origines de la mise en place d'un groupe de pilotage chargé de réfléchir sur cette problématique, enjeu d'avenir pour les personnes âgées et plus

largement pour les personnes fragiles. Aujourd'hui, ce Pôle Domicile est porté majoritairement par l'Hôpital Saint Joseph. Il permet d'optimiser la prise en charge organisée pour les patients des établissements.

Le pôle Domicile construit de nouveaux parcours de soins autour d'une logique d'« aller vers » le patient, et de réorganisation de son parcours de soins au-delà de l'établissement, de son domicile à son domicile, à travers la coordination de dispositifs existants et de dispositifs novateurs qu'il nous faut créer et soutenir.

**Nous vous invitons à le découvrir dans le focus consacré au Pôle Domicile.**





Chérifa Nimal,  
Directrice Du Pôle Domicile

## CHÉRIFA NIMAL, DIRECTRICE DU PÔLE DOMICILE

« Repenser l'Hôpital à la maison avec des dispositifs existants et des dispositifs novateurs... »

La réflexion autour de la création du pôle Domicile date de l'année 2016. A partir de cette date, l'ensemble des dispositifs déjà existants dans le groupe associatif Saint Joseph (HAD, SSIAD, SAAD, Service Social) se sont coordonnés pour communiquer sur cette offre d'accompagnement des patients à leur domicile avec la qualité de service de l'Hôpital Saint Joseph. La volonté d'aller encore plus loin dans la mise en place du parcours patients du domicile au domicile a conduit la Direction à créer une Direction du Pôle Domicile.

### C'est le cas depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020.

D'abord conduite par Sylvie PLAT, c'est Chérifa NIMAL qui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, conçoit et pilote la stratégie de développement du pôle domicile de l'hôpital Saint Joseph et par extension

d'autres établissements associés puisque tous les projets sont pensés et conçus dans une perspective de synergie entre les établissements pour que l'offre soit la plus grande, la mieux adaptée et la plus pertinente.

*La création du pôle Domicile répond à l'évolution démographique et sociétale de notre pays. L'Hôpital et les structures d'aval doivent repenser la logique de leur travail et de leur collaboration, tout d'abord pour préserver l'hôpital en terme de capacité et ensuite pour repenser l'hôpital à la maison grâce à des dispositifs existants qu'il faut mieux articuler et des dispositifs novateurs qu'il nous faut créer et soutenir. C'est comme cela par exemple que l'hôpital Saint Joseph a reconsidéré les parcours à proposer et à coordonner dans une logique "d'aller vers"...*

Le Pôle Domicile ambitionne d'accompagner la prise en charge des patients au domicile, dans leur lieu de vie, avec l'exigence de la qualité et de la sécurité des soins et l'objectif d'une articulation de tous les dispositifs pour faciliter l'accès à tous à ce mode de prise en charge.

### LE POLE DOMICILE, C'EST QUOI ?

Le pôle domicile a donc pour but d'organiser l'aide et le soin, avec une philosophie de parcours de santé, à partir et vers le domicile, pour déployer une offre de soins et de services pour les patients à domicile avec la qualité des soins et de l'accompagnement de l'Hôpital

Saint Joseph dans une logique de prévention des passages évitables aux urgences, de limitation du déplacement des populations vulnérables grâce à l'apport de la télémedecine, et de réduction des Durées Moyennes de Séjour (DMS) grâce à une continuité des soins organisée et sécurisée.

Le pôle domicile organise la coordination de tous les dispositifs et par là même de tous les acteurs en développant les synergies pour optimiser au mieux le parcours proposé et éviter toutes discontinuités dans la prise en charge :

- ▶ Déployer un bouquet de services
- ▶ Prévenir les hospitalisations
- ▶ Réduire les durées moyennes de séjour.

Le but, c'est de structurer une offre de soins qui soit centrée sur la personne et non plus sur l'hôpital, la médecine de ville, le médico social ou le social. Tout l'enjeu est là.

### LE POLE DOMICILE RASSEMBLE PLUSIEURS SERVICES

**Le service social**, véritable cheville ouvrière par son réseau et sa connaissance des dispositifs support, il aide à fluidifier les parcours en favorisant les sorties précoces grâce au développement du lien avec les infirmières de parcours patient.

Il accompagne les projets développés par la Direction du pôle Domicile.

**Le SSIAD** assure les soins d'hygiène,



Une partie de l'équipe coordinatrice du Pôle Domicile

de confort et les soins techniques infirmiers à domicile ou en Etablissements ou Services social ou Médico-Social (ESMS).

**L'HAD** assure au sein du lieu de vie de la personne (domicile ou ESMS) une prise en charge médicale, soignante et psychosociale coordonnée de niveau hospitalier. Cette prise en charge s'adresse aux patients de tous âges (nourissons, enfants, adolescents, adultes) atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, instables ou évolutives et qui, sans l'intervention de l'HAD, devraient être pris en charge en hospitalisation conventionnelle.

A la frontière entre les secteurs ambulatoires et hospitaliers, l'HAD est en lien avec l'ensemble des acteurs de l'offre de soin sur son territoire d'intervention. Dans la juste ligne de la feuille de route 2022-2026 du ministère de la Santé, le pôle Domicile ambitionne de poursuivre le développement de l'HAD, notamment pour les prises en charge des transfusions, de la chimiothérapie, des soins palliatifs de l'ante et du post partum de nos parturientes, de la prise en charge en fin de vie.

**La Hotline** est une plateforme de coordination des soins.

Elle est dotée de compétences médicales et soignantes. D'une part pour orienter les patients en besoin de soins hospitaliers, avec une filière gériatrique et non gériatrique, et d'autre part pour structurer des parcours de santé simplifiés privilégiant le maintien à domicile ou dans le lieu de vie du patient, grâce à la mobilisation de l'offre de soins hospitalière et extrahospitalière et l'accès à la télémedecine.

Cette Hotline se veut la porte d'accès à l'offre de soins globale coordonnée par le pôle Domicile, pour les partenaires internes et externes (medecins traitants, professionnels libéraux, EHPAD,...).

**L'Equipe Mobile de Gériatrie Extra-Hospitalière (EMGEH)** est un dispositif innovant soutenu par l'ARS.

L'EMGEH a vocation à intervenir au domicile du patient pour apporter une expertise gériatrique dans l'évaluation et le projet de soins proposé en lien avec les aidants et le médecin traitant.

Ce dispositif est opérationnel depuis avril 2022, ce dispositif donne déjà pleine satisfaction, car il répond à des besoins non couverts, apporte

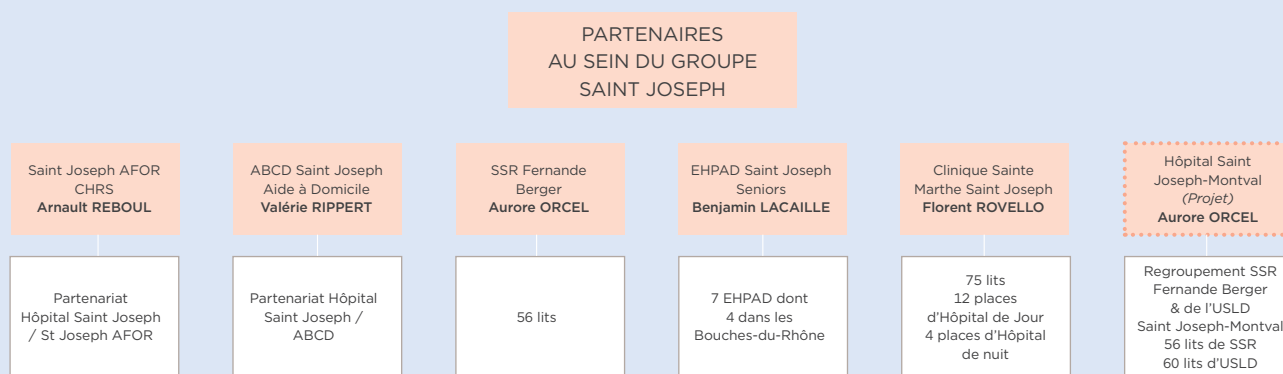
## UN NUMÉRO UNIQUE pour centraliser et réorienter au mieux la variété des demandes

Le Pôle Domicile veut optimiser les parcours des patients les plus fragiles, pour éviter les hospitalisations inappropriées et / ou non pertinentes, les réhospitalisations, le passage aux urgences, les DMS prolongées,...

Le Pôle Domicile utilisera l'ensemble des dispositifs, moyens et ressources de l'Hôpital Saint Joseph et de toutes ses entités, et ses partenaires.

Pour simplifier le recours au Pôle Domicile, un Numéro Unique de téléphone à la Hotline a été créé, plateforme d'orientation et d'expertise visant à apporter des préconisations adaptées à des besoins de soins non urgents pour des populations vulnérables dans et en dehors de l'Hôpital.

Via ce numéro Unique joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h, le Pôle Domicile proposera un accompagnement personnalisé pour chaque patient, en réorientant la prise en charge vers le bon dispositif et en assurant un suivi pour garantir des prises en charge de qualité.



une expertise aux médecins traitants et permet, via la Hotline, de coordonner d'autres prises en soins identifiées (consultations, examens,...).  
Ce recours permet d'éviter le passage aux urgences des personnes âgées dont on sait qu'il peut leur être préjudiciable du fait de leur fragilité. L'Équipe Mobile de Gériatrie Extra-Hospitalière (EMGEH) est composée d'un médecin gériatre, d'une IDE, d'un ergothérapeute, d'une assistante sociale, et d'une secrétaire. Elle peut être jointe par les professionnels de santé via le numéro unique de la Hotline. Toutes les demandes d'intervention sont analysées en staff pluridisciplinaire.

### Le dispositif d'astreintes IDE à destination des EHPAD partenaires

Projet soutenu par l'ARS, il vise à mutualiser des compétences gériatriques d'Infirmières, afin de répondre aux besoins des EHPAD partenaires de l'Hôpital, la nuit et le week-end hors permanence IDE de l'EHPAD.

Cette branche d'activité permet de répondre à notre objectif de prévention du recours évitable aux urgences et à l'hôpital pour les personnes âgées de plus de 75 ans.

### La santé mobile

La santé mobile est devenue un domaine incontournable lorsque l'on évoque le domicile, et ce, d'autant plus depuis l'épidémie de COVID qui a montré l'utilité primordiale de la télé-médecine pour accompagner les projets de maintien à domicile.

Au-delà, elle est également une réponse à l'évolution de la société, au vieillissement de la population et à la nécessité de développer des services qui « vont vers » le patient, raison d'être du pôle Domicile.

Soutenu par le Conseil Régional et l'entreprise AG2R pour l'achat de matériels, et grâce au Dr Frédéric QUEGUINER, Ophtalmologue, le pôle Domicile travaille sur le projet d'« Ophtalmologie à distance », autour de la réalisation de bilans d'ophtalmologie à distance pour les résidents d'EHPAD, avec transmission des images, analyse et repérage des anomalies nécessitant des examens poussés.

L'ensemble des dispositifs du parcours gériatrique articulés autour de la Hotline, des équipes intra et extra hospitalières, du dispositif d'astreintes IDE, du développement de la santé mobile, permet de répondre aux enjeux du « aller vers » en déployant les actions de repérage des situations de fragilité et de prévention de la perte d'autonomie. Tout cela en bénéficiant de toute l'offre de soins que peut structurer notre Hotline.

## UN LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE SAINT JOSEPH

Le Pôle Domicile travaille en lien privilégié avec tous les établissements du Groupe associatif Saint Joseph, notamment :

► **Saint Joseph SENIOR** : l'association gère 8 établissements (7 EHPAD et 1 siège), implantés dans les Bouches-du-Rhône (2 à Marseille, 1 à Aix-en-Provence, et 1 à Gémenos), dans le Var (Lorgues et Callian) et dans les Pyrénées-Atlantiques (Bayonne) pour une capacité totale de 514 lits.

► **Le SAAD ABCD Saint Joseph** organise l'aide et l'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne.

► **Le SSR Fernande Berger**, qui compte 52 lits médicalisés et assure le traitement de patients hospitalisés en court séjour ou venant de leur domicile et qui requièrent des soins de suite ou de réadaptation (suite à une chirurgie, à des affections cardio-vasculaires et médicales).

► **La clinique Sainte Marthe-Saint Joseph** : cette clinique psychiatrique exploite 75 lits d'hospitalisation pour adulte (exclusivement des femmes) dans les quartiers nord. Le recours à la hotline AUDEAM permet d'organiser la prise en charge somatique des patientes de la clinique.

► **L'Équipe territoriale de Soins Palliatifs de l'Hôpital**. Équipe pluridisciplinaire (Infirmiers, médecins, psychologues), elle intervient au domicile du patient, à la demande du patient, de la famille, du médecin hospitalier ou traitant pour évaluer la situation du patient, et mettre en place un projet global dans le but de maintenir le patient à son domicile autant que possible.



- **Et bientôt, l'USLD Saint Joseph-Montval** (en construction), Unité de Soins de Longue Durée de 62 lits pour l'hébergement et les soins dédiés aux personnes âgées de plus de 60 ans (cf. encadré).

... MAIS AUSSI AVEC DES PARTENAIRES DE RÉSEAU

- **Association d'aide aux aidants**, pour l'identification précoce des solutions de répit pour les aidants
- Le dispositif PRADO (Programme de Retour A Domicile, mis en place par l'Assurance Maladie)
- **Les CPTS, PTA ..**
- Et l'ensemble des professionnels de santé de la ville.

## UN MODÈLE INNOVANT AU SERVICE DES PATIENTS

Dans une logique de parcours de santé, le pôle domicile ambitionne de préfigurer un modèle de prise en charge permettant au patient ou au résident de disposer à son domicile ou son lieu de vie de l'offre de soins de qualité la mieux adaptée, que ce soit à l'occasion d'une sortie de l'Hôpital ou pour éviter un recours évitable aux urgences ou à l'Hôpital.

Le Pôle Domicile dans sa structuration s'inscrit dans la droite ligne du virage domiciliaire voulu par les plans gouvernementaux.

## UNITÉ DE SOINS DE LONGUE DURÉE :

Un lieu de soins et de vie pour les personnes âgées dépendantes

Dans le cadre de son projet « Personnes âgées » initié par le Conseil d'Administration, l'Hôpital et la Fondation ont décidé de créer un véritable pôle gériatrique, avec l'implantation d'une Unité de Soins de Longue Durée (USLD) de 62 lits, aux côtés des 60 lits de SSR Fernande Berger administrés par l'association Hôpital Saint Joseph, transférés sur le site, et à proximité immédiate de l'EHPAD La Salette (membre du Groupe Saint Joseph) de 175 lits existants.

C'est au total un pôle de près de 300 lits qui permettra de prendre en charge les personnes âgées dans les meilleures conditions.

Une Unité de Soins de Longue Durée (USLD) est une structure d'hébergement et de soins dédiée aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Les moyens médicaux mis en œuvre y sont bien plus importants que dans un EHPAD, car il s'adresse à des personnes très dépendantes, peu voire pas du tout autonomes, et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante. Comme dans un EHPAD, l'accompagnement proposé est global. L'établissement s'occupe de la vie quotidienne et de la coordination des soins, mais la prise en charge des soins est hospitalière, avec des médecins, une équipe médicale directement sur site, contrairement à un EHPAD où le médecin de Ville vient visiter son patient.

La facturation est similaire à celle en EHPAD et se décompose en un tarif

hébergement et en un tarif dépendance. A cela s'ajoute la facturation des soins pris en charge par l'Assurance maladie.

Cet établissement sera un lieu de soins pour les personnes âgées. Il a également été imaginé comme un véritable lieu de vie, avec un espace restauration ouvert aux accompagnants, ainsi qu'un boulo-drome, du mobilier extérieur adapté et un jardin thérapeutique.

Basé sur les 4 sens (l'ouïe, le toucher, l'odorat et la vue), le jardin thérapeutique sera en accès libre et accessible également aux patients de l'EHPAD voisin.

Il offrira également un parcours de marche pour les patients accompagnés d'un kinésithérapeute).

Service décentralisé de l'Hôpital Saint Joseph, il travaillera en lien direct avec les services du pôle Domicile pour faire bénéficier aux patients d'une prise en charge et d'un parcours le plus adapté à leur situation.

L'établissement devrait ouvrir ses portes au dernier trimestre 2023.



Pour que ce virage soit pris, il faut que toutes les parties prenantes s'accordent ; que cela soit les personnes en situation de besoin et leurs proches, les professionnels de soin et de l'accompagnement et les tutelles pour simplifier et harmoniser les règles de gouvernance.

**Le pôle domicile a vocation à trouver sa place dans ce nouveau schéma du système de santé qui face à cette évolution démographique et sociétale doit penser ses parcours avec « l'Hôpital » qui aille au domicile et non « le Patient à domicile » qui vienne à l'hôpital.**